



communiqué de presse

Paris, le 27 août 2013

Ne pas distribuer aux Etats-Unis d'Amérique

Orange émet sur le marché obligataire 1,5 milliard d'euros en deux tranches

Devise	Format	Maturité	Montant	Coupon	Marge re-offer
Euro	taux fixe	Septembre 2018	850 millions	1,875%	m/s + 60 bp
Euro	taux fixe	Janvier 2024	650 millions	3,125%	m/s + 100 bp

Bank of America Merrill Lynch, Credit Agricole CIB, Royal Bank of Canada et RBS interviennent en qualité de chefs de file.

à propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 43,5 milliards d'euros en 2012 et 168 000 salariés au 30 juin 2013, dont 103 000 en France. Présent dans 32 pays, le Groupe servait plus de 231 millions de clients au 30 juin 2013, dont 174 millions de clients du mobile et 15 millions de clients haut débit fixe dans le monde. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services.

Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse: +33 1 44 44 93 93

Sébastien Audra, sebastien.audra@orange.com

Olivier Emberger, olivier.emberger@orange.com

Avertissement :

NE PAS DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'ordres d'achat ou de souscription de valeurs mobilières, en particulier aux États-Unis, au Japon, Canada, Australie, Royaume-Uni. La diffusion de ce document peut dans certains autres pays faire également l'objet d'une réglementation spécifique. Aucune offre de vente ou sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription de valeur mobilière ne saurait être effectuée dans un pays ou territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la réglementation en vigueur ou avant son enregistrement ou sa qualification en vertu du droit boursier en vigueur dans ledit pays ou territoire. En particulier, les valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni cédées aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 (tel que modifié).